

**COMMUNE d'AIRE-SUR-LA-LYS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**VENDREDI 09 AVRIL 2021**

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS**  
**EN DATE DU 09 AVRIL 2021**

-----

L'an deux mille vingt et un, le **VENDREDI 09 AVRIL** à **17H00**, le conseil municipal d'**AIRE-SUR-LA-LYS** s'est réuni à huis clos en la **salle de l'Amitié** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 02 avril 2021.

**ETAIENT PRESENTS** : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, BAUDEQUIN Odile, WOZNY Florence, MM. BOULET Michel, HERMANT Alexandre, OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David - Maires-Adjoints, Mmes ALLAN Patricia, ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, BLONDEL Suzette, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, MM. LERMYTTE François, BOULET Guillaume, COMBE Jacques, FACON Jean Noël, HOUSSIN Romuald, CATTEZ François, HERNOUT Serge, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

**MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION** :

Mme DEGRACE Marie-Josée a donné procuration à Mme DECRIEM Marie-Christine.

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

Mme ROUX Nathalie a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.

M. AZELART Laurent a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

---

**Secrétaire de séance** : M. Gérard OBOEUF

Fin de la séance : 18h50

*L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :*

Accusé de réception en préfecture  
062-216200147-20210409-2021-04-17-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2021  
Date de réception préfecture : 19/04/2021

**OBJET** : Contrat de performance énergétique - Avenant n° 2 avec la Société DALKIA -  
Autorisation de signature

---

2021-04-N° 17

VU :

La délibération 2015-05-N°8, en date du 28 mai 2015, par laquelle le Conseil municipal a retenu, à l'unanimité, l'entreprise DALKIA pour l'exploitation et la maintenance de chauffage sur la commune d'AIRE-SUR-LA-LYS, avec pour objectif la réalisation d'économies sur les consommations de gaz, d'électricité et de fioul ;

La délibération 2020-09-N°9 autorisant Monsieur le Maire à signer un avenant de prolongation de durée jusqu'au 15 janvier 2021 ;

**CONSIDERANT** que la procédure de marché a été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général, lié à la nécessité de redéfinir les besoins, en raison de l'instabilité des marchés d'énergies, ceux-ci étant également accentués par la situation socio-sanitaire actuelle et les déclarations des états d'urgence sanitaire ;

L'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 24 mars 2021 ;

*Le Conseil Municipal,*

*Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Claude DISSAUX - Maire ;*

*Et après en avoir délibéré,*

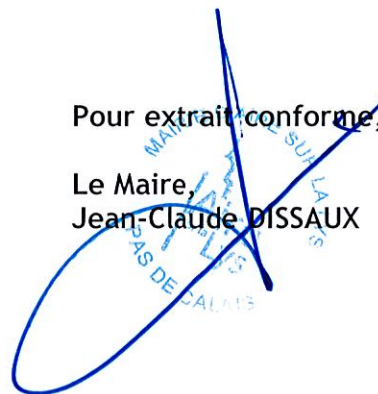
**DECIDE A L'UNANIMITE**

**ARTICLE UNIQUE - D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant de prolongation de délai au marché et à effectuer les démarches y afférentes,

**ETANT PRECISE** que les montants inscrits dans l'avenant sont ceux du marché en cours, sans plus-value, pour la période complémentaire, soit du 16 janvier 2021 au 15 octobre 2021.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Jean-Claude DISSAUX



Accusé de réception en préfecture  
062-216200147-20210409-2021-04-17-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2021  
Date de réception préfecture : 19/04/2021